

Jean Delisle

LA TRADUCTION AU CANADA : SURVOL HISTORIQUE (DEPUIS 1534)

Le régime français (1534-1760)

En explorant l'estuaire du Saint-Laurent en 1534, le navigateur français Jacques Cartier (1494-1554) entre en contact avec plusieurs tribus indiennes et, pour communiquer, doit se contenter d'une pantomime gestuelle. Avant de repartir, il capture *manu militari* les deux fils du chef iroquois de Stadaconé (Québec) et les emmène en France, où il leur inculque les rudiments de la langue française. Ce sont ainsi deux autochtones qui seront les premiers interprètes au pays.

Lors de son deuxième voyage, ses truchements Don Agaya et Taïnoagny le renseignent sur la Nouvelle-France, ses accidents géographiques, ses ressources naturelles, ses habitants. Ils sauvent même de la catastrophe l'expédition de Cartier en révélant aux «visages pâles» la manière de soigner et de guérir le scorbut. Cette terrible maladie avait déjà décimé une grande partie de l'équipage du capitaine malouin. À la fin de son voyage d'exploration, Cartier ramena en France ses deux interprètes, car ils étaient devenus trop intrigants. Ils vécurent en Bretagne, entretenus en vertu d'une ordonnance de François I^{er}, et collaborèrent à la rédaction de deux lexiques bilingues iroquois-français, premier travail lexicographique auquel ont participé des traducteurs canadiens.

Au début du dix-septième siècle, l'explorateur et colonisateur français Samuel de Champlain (c.1570-1635) crée l'institution des interprètes-résidents dans la jeune colonie : il place dans les tribus alliées de jeunes Français aventuriers qu'il charge de défendre les intérêts des marchands (traite des fourrures) et des administrateurs (colonisation des rives du Saint-Laurent). Ces jeunes gens courageux vivent en symbiose avec les indigènes. Ils s'habillent à l'indienne, couchent sous la tente, chassent, pêchent et participent aux festins, danses et rites qui rythment la vie quotidienne de leurs hôtes. Par leur commerce journalier avec les indigènes, ces truchements s'imprègnent de leur vision du monde, se pénètrent de l'âme indienne, ce qui en fait de précieux agents auprès des tribus. Au nombre de ces interprètes de la première heure figurent Étienne Brûlé, Nicolas Marsolet, Jean Nicolet, Olivier Letardif, Jean Richer, Jacques Hertel, François Marguerie.

La carte des langues de la Nouvelle-France se morcelait en de nombreux dialectes dérivés de deux familles linguistiques : algique et huronne-iroquoise. Même si toutes les langues appartenaient à l'une ou l'autre de ces deux familles, il fallait néanmoins un interprète distinct pour chacune d'elles : micmac, abénaquis, montagnais, algonquin, huron, népissingue, iroquois, outaouais, etc. Chaque langue constituait une barrière linguistique en soi. À la grande diversité des dialectes

s'ajoutait l'instabilité du vocabulaire. L'absence de grammaire, de règles fixes et d'une tradition d'écriture les rendait difficiles à maîtriser. La prononciation, celle des sons gutturaux surtout, les intonations, les aspirations, la cadence, sans parler de la difficulté de traduire le vocabulaire abstrait du français, constituaient autant de pièges pouvant entraîner des contresens ou encore provoquer des éclats de rire chez les indigènes ou même des incidents diplomatiques. Les missionnaires qui, contrairement aux interprètes, ont rédigé des grammaires et des dictionnaires, se heurtaient fréquemment à des tabous culturels, ce qui compliquait la traduction des prières. Ainsi, il ne fut pas facile de faire dire «Notre Père qui êtes aux cieux...» aux indigènes ayant perdu leur père : parler des morts qu'ils avaient aimés, c'était les injurier.

Après la mort de Champlain, des jeunes gens ont continué à aller vivre avec les Indiens pour y faire l'apprentissage du dur métier d'interprète. Pierre Boucher, Charles Le Moyne, Guillaume Couture, Nicolas Perrot sont quatre éminents interprètes de cette période. «Les marchands, écrivit Bacqueville de La Potherie, auraient eu pour 100 000 escus de marchandises qu'ils ne pourraient vendre une livre de tabac sans le secours de leurs interprètes (Margry 1883: 186).»

À Montréal, les tribunaux faisaient souvent appel à des interprètes pour les langues indiennes et aussi pour l'anglais et le hollandais, langues des marchands des colonies du Sud (Nouvelle-Angleterre et Nouvelle-Hollande). Jean Quenet, Pierre Couc, René Cuillierier, Françoise Goupil (une des deux seules femmes à avoir exercé le métier d'interprète à cette époque), Robert Poitiers du Buisson, Louis-Hector Piot de Langloiserie sont au nombre de ceux qui ont été interprètes judiciaires. Ils étaient colons, chapeliers, trafiquants, industriels et pratiquaient occasionnellement le métier d'interprète. Nous dirions aujourd'hui qu'ils étaient des «pigistes».

Les interprètes militaires formaient une autre catégorie d'interprètes. Ces hommes faisaient partie des troupes régulières et occupaient souvent un poste de commandement. Citons les noms de Paul Le Moyne de Maricourt, Joseph Godefroy de Vieux Pont et François Hertel. L'armée du marquis de Montcalm (1712-59), qui tenta en vain de défendre Québec devant les troupes du général britannique James Wolfe (1727-59), comptait en 1757 plus de 1700 Indiens de tribus différentes et dix interprètes.

Le gouverneur de la Nouvelle-France et successeur de Frontenac, Joseph-Antoine de La Barre, écrivit en 1682 «[qu'] une des personnes qui est la plus nécessaire au service du Roi en ce pays est un interprète [...] (Biron 1969: 263)». En effet, leur rôle ne se limitait pas à celui d'intermédiaires pour les langues. Ces polyglottes et mandataires des marchands et des autorités civiles auprès des tribus étaient aussi guides, explorateurs, agents commerciaux, diplomates, ambassadeurs et conseillers pour les affaires indiennes.

Ce «groupe tampon» a beaucoup contribué à atténuer le choc des cultures lors de la rencontre des Européens et des Amérindiens. Les interprètes, qui avaient une profonde intelligence de la mentalité de l'indigène, nous enseignent que la véritable communication s'établit moins au niveau superficiel des mots qu'à celui des signes culturels, religieux, économiques et sociologiques d'une société. Comprendre l'autre, ce n'est pas tant saisir ce qu'il dit que ce qu'il est. L'interprète qui avait le plus d'ascendant sur les Indiens était celui qui comprenait intimement l'âme indienne. Un des

interprètes de cette période reçut des Indiens le surnom d'«homme double» et un autre, celui d'«homme deux fois». C'est dire à quel point ces interprètes du Canada primitif avaient su s'accorder à la mentalité de l'Amérindien.

Le régime anglais (1760-1867)

Après les Français, c'est au tour des conquérants anglais d'organiser l'administration de la colonie, dont la population s'élève à environ 65 000 mille âmes en 1760. «Si la Conquête a fermé plusieurs canaux de promotion aux Canadiens [français], il faut admettre qu'elle leur a ouvert une nouvelle carrière : celle de la traduction (Brunet 1969: 24-25).» Sous le régime militaire (1760-64), les gouverneurs anglais postés à Québec, Trois-Rivières et Montréal s'adjoignent des «secrétaires-traducteurs» pour rendre dans la langue de la majorité des habitants les édits et proclamations promulgués en anglais. Grâce à des officiers britanniques, descendants de huguenots français (Cramahé à Québec, Bruyères et Gugy à Trois-Rivières, Maturin à Montréal), la langue française jouit d'un statut quasi officiel pendant ces quatre années de transition.

L'année de l'établissement du gouvernement civil (1764) paraît la première livraison de *La Gazette de Québec* premier journal bilingue en Amérique du Nord. Rédigée en anglais et traduite en français, cette publication est plus ou moins l'organe d'information officiel du gouvernement.

En 1767, Guy Carleton (1724-1808) vient remplacer James Murray à la tête de la colonie. Très sensible au fait français, le nouveau gouverneur, établi à Québec, juge essentiel de faire traduire en anglais les lois et ordonnances françaises de l'ancien régime, tâche que les magistrats anglais se déclarent incapables d'accomplir. Par ailleurs, Carleton a besoin d'un «secrétaire français» pour assurer la traduction française des nouvelles proclamations anglaises et autres textes officiels. Le seul Canadien alors vraiment apte à remplir cette double tâche est le juriste bilingue François-Joseph Cugnet (1720-89). Le 24 février 1768, le gouverneur le nomme *French Translator & Secretary to the Governor and Council*. La veille, le Conseil avait décidé que «*such a good and sufficient translator shall have an appointment of 5 shillings sterling per day*». Pendant vingt et un ans, Cugnet assure la traduction officielle dans la province de Québec. À sa mort, son fils Jacques-François (1758-97) lui succède. Se reliaieront à ce poste : Xavier de Lanaudière, Philippe Aubert de Gaspé et Edward Bowen.

À la suite de l'établissement du régime parlementaire (1791) et de la division de la *Province of Quebec* en deux colonies, le Haut et le Bas-Canada, la Chambre d'assemblée aura elle aussi, à partir de 1793, son traducteur. Conformément à la volonté de la métropole britannique, les lois sont édictées en anglais, mais le français est admis comme langue de traduction. À partir de 1809, deux traducteurs, l'un pour le français, l'autre pour l'anglais, se partagent le travail.

Les interprètes, si nombreux sous le régime français, ne disparaissent pas après la Conquête. Les grandes compagnies de traite en emploient encore beaucoup pour leurs négociations avec leurs pourvoyeurs autochtones. À elle seule, la Compagnie du Nord-Ouest compte, en 1804, 68 interprètes (56 francophones et 12 anglophones).

Les interprètes et les missionnaires dont les noms suivent ont joué un rôle-clé dans l'exploration et la colonisation des plaines de l'Ouest et des territoires du Nord : Peter Ballenden, le révérend John McKay, Felix Monroe, le père Albert Lacombe (1827-1916), Jean L'Heureux, Louis Léveillé, le révérend James Evans, Jerry Potts et Peter Erasmus. S'il n'y a pas eu de guerres sanglantes entre Blancs et autochtones dans l'Ouest canadien, cela est dû en grande partie au rôle crucial d'interprètes de la trempe de Peter Erasmus et de Jerry Potts qui ont joué de diplomatie dans l'ombre des missionnaires, des explorateurs, des arpenteurs et des représentants de l'ordre public.

En 1840, le Haut et le Bas-Canada sont réunis. L'article 41 de l'Acte d'Union fait de l'anglais la seule langue officielle du Canada-Uni. Cette mesure découle du rapport de lord Durham qui, l'année précédente, avait proposé l'adoption d'une politique d'assimilation des francophones du Bas-Canada. Ceux-ci ne tardent pas à réagir.

Le 18 septembre 1841, Étienne Parent (1802-74) fait adopter par l'Assemblée législative du Canada-Uni un projet de loi de trois articles prévoyant la traduction en français, l'impression et la diffusion de tous les textes législatifs du nouveau parlement et de toutes les lois impériales pertinentes aux affaires du pays. Son projet s'intitule : *Acte pour pourvoir à ce que les Lois de cette Province soient traduites dans la Langue française, et pour d'autres objets y relatifs*. Cette loi est la toute première concernant spécifiquement la traduction adoptée par un corps législatif au pays.

En 1854, un des traducteurs de l'Assemblée législative, Antoine Gérin-Lajoie (1824-82), soumet au président de la Chambre un projet de réorganisation des bureaux de traduction de cette assemblée. Le projet prévoit la création de trois subdivisions : lois, documents, votes et délibérations. Cette organisation des services de la traduction parlementaire sera maintenue pendant près de cent ans.

L'avocat, traducteur et homme de lettres Eugène-Philippe Dorion (1830-72) est une autre figure importante de la traduction officielle des années qui ont immédiatement précédé et suivi la Confédération (1867). Nommé traducteur à l'Assemblée de la Province du Canada en 1855, il est appelé à y diriger le bureau des traducteurs français en 1859, fonction qu'il assume ensuite à la Chambre des communes d'Ottawa jusqu'en 1870. Ses contemporains ont vanté sa connaissance des langues mortes, de l'anglais, du français et de quelques langues indiennes. Il améliora la qualité linguistique de la version française des lois.

Médiateurs entre Anglais et Français, les traducteurs officiels du régime britannique ont été les premiers traits d'union entre deux peuples appelés à cohabiter sur le même territoire. Se situant à la jonction de deux traditions juridiques, le droit civil et la *common law*, ils ont été parmi les premiers au pays à essayer de donner un visage français au vocabulaire des institutions et du droit britanniques.

La traduction officielle s'est maintenue à un niveau très acceptable pendant la vingtaine d'années où elle est demeurée la responsabilité de François-Joseph Cugnet. Par la suite, la qualité des textes traduits s'est dégradée petit à petit. Il faudra attendre le milieu du vingtième siècle pour que s'amorce un mouvement irréversible de redressement de la qualité linguistique.

[Depuis la Confédération \(1867 à ce jour\)](#)

La traduction littéraire ne jouit pas d'une longue tradition au Canada. En revanche, la traduction de textes pragmatiques (administratifs, commerciaux, techniques, juridiques, etc.) y est florissante, en raison principalement des lois et politiques à caractère linguistique adoptées par les divers paliers de gouvernement. L'article 133 de l'Acte constitutionnel (1867) place le français et l'anglais sur un pied d'égalité à la Chambre des communes et devant les tribunaux fédéraux et québécois. Achille Fréchette (1847-1929), Léon Gérin (1863-1951) et Pierre Daviault (1899-1964) ont été trois figures dominantes de la traduction administrative à Ottawa dans la première moitié du vingtième siècle.

En 1934, le Secrétaire d'État Charles H. Cahan (1861-1944) fit adopter une loi en vue de centraliser tous les services de traduction du gouvernement fédéral et de créer le Bureau des traductions, qui regroupera la centaine de traducteurs alors au service des divers ministères. Avec les années, et en particulier à la suite de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (1963) et de l'adoption de la *Loi sur les langues officielles* (1969), ce Bureau est devenu un véritable géant. L'année de son cinquantenaire, il comptait plus de 900 traducteurs, une centaine d'interprètes, autant de terminologues et 550 employés de soutien. Il desservait 150 organismes-clients à partir d'Ottawa et de plusieurs bureaux régionaux. Budget annuel : plus de 85 millions de dollars. Nombre de mots traduits par année : environ 300 millions. Le personnel de son service multilingue traduit quelque vingt millions de mots par année en une soixantaine de langues, et fait appel à un bassin de 500 pigistes.

Les terminologues canadiens ont acquis une compétence reconnue mondialement. Ils ont su doter la recherche terminologique d'un corps de doctrine solide et ont mis au service des traducteurs et des langagiers en général deux banques informatisées de terminologie dont l'utilité s'affirme de jour en jour : TERMIUM (Secrétariat d'État), qui compte plus d'un million et demi de termes, et la BTQ, créée par le gouvernement du Québec. Les noms de Robert Dubuc, Marcel Paré, Pierre Auger, Nada Kerpan et Guy Rondeau sont indissociables de cette évolution et de la naissance d'une nouvelle profession, celle de terminologue. Il en va de même de l'Office de la langue française du Québec (OLF), créé en 1961, et dont on ne compte plus les initiatives dans le domaine de l'aménagement linguistique sur le territoire québécois, notamment en matière de francisation des entreprises. L'Office est aussi réputé pour ses nombreux lexiques et vocabulaires.

Parallèlement à la mise en place de TERMIUM dans les années 70, le Bureau des traductions s'intéressa à l'automatisation de la traduction. C'est ainsi qu'en 1976, le Groupe de recherche en traduction automatique de l'Université de Montréal (TAUM) lui livre le prototype du système METEO. Depuis lors, plus de 85 pour cent des bulletins météorologiques d'Environnement Canada sont traduits par ordinateur.

Le Bureau des traductions du gouvernement fédéral, en plus d'être le plus gros employeur de traducteurs et d'interprètes au pays, est l'instrument-clé de l'application de la politique du bilinguisme officiel et du multiculturalisme. Il cherche à intégrer ses activités aux grands objectifs nationaux en matière de promotion des langues officielles. Précisons que plus de 85 pour cent de la traduction au pays s'effectue de l'anglais vers le français, ce qui soulève la délicate question du statut relatif des deux langues au pays de l'unifié.

La traduction au Canada est une véritable industrie qui fait vivre plus de six mille traducteurs de métier, sans compter les centaines de traducteurs occasionnels qui en tirent un revenu d'appoint. La majorité des grandes entreprises privées ou parapubliques ont un service de traduction. Depuis le début des années 80, les cabinets privés et les agences de traduction se multiplient. Les possibilités d'emploi sont bonnes et les conditions de travail et de rémunération sont réputées parmi les meilleures au monde.

ORGANISATION DE LA PROFESSION. Paradis des traducteurs, le Canada est aussi l'endroit où la profession est sans doute la plus structurée. Dans un pays d'à peine vingt-sept millions d'habitants, on dénombre pas moins de vingt-cinq groupements divers de traducteurs, interprètes ou terminologues. Si l'on ajoute ceux qui sont disparus depuis la formation du tout premier, le Cercle des traducteurs des Livres Bleus (1919), ce chiffre s'élève à environ trente-cinq. De 1919 à 1984, un nouveau groupement de traducteurs, d'interprètes ou de terminologues a vu le jour en moyenne tous les deux ans.

Plusieurs raisons expliquent cette prolifération d'associations de traducteurs. L'organisation des corporations professionnelles est un champ de compétence provinciale, ce qui oblige les traducteurs canadiens à s'organiser par province. Il y a une société de traducteurs et d'interprètes dans huit des dix provinces et dans un des deux territoires. Ces neuf sociétés sont regroupées au sein du Conseil des traducteurs et interprètes du Canada (CTIC), fédération nationale qui représente le Canada auprès des instances internationales comme la Fédération internationale des traducteurs (FIT) et le Centre régional nord-américain (CRNA), fondé en 1986. Ce Centre réunit, outre le CTIC, l'American Translators Association (ATA) et l'Asociación de Traductores Profesionales (ATP) du Mexique. Le CTIC a pour rôle, entre autres, de coordonner les activités des sociétés affiliées et d'assurer l'uniformisation des normes relatives à l'exercice de la profession. À cet égard, il lui incombe d'organiser l'examen national d'agrément en traduction. En 1990, au Congrès mondial de la FIT, tenu à Belgrade, c'est le Canadien Jean-François Joly qui fut élu président de cette fédération mondiale de traducteurs. Il avait été président du CTIC de 1983 à 1986.

Les deux plus anciennes sociétés de traducteurs au pays et celles qui regroupent le plus grand nombre de membres sont l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario (ATIO), fondée en 1920 (environ 1000 membres), et la Corporation professionnelle des traducteurs et interprètes agréés du Québec (CPTIAQ), fondée en 1940 (environ 2000 membres). En 1989, l'Assemblée législative ontarienne a accordé le titre réservé aux traducteurs, terminologues, interprètes de conférence et interprètes judiciaires agréés de l'ATIO. Cette grande première canadienne est l'œuvre notamment d'André Séguinot, de Julien Marquis et de Richard Fidler, qui formaient alors le Bureau de l'ATIO, et du député et ancien traducteur Jean Poirier. Un an plus tard, c'était au tour des membres de la Corporation des traducteurs et interprètes du Nouveau-Brunswick (CTINB) de recevoir cette reconnaissance officielle d'un corps législatif. Enfin, après plus de 25 ans d'efforts assidus, la Société des traducteurs du Québec (STQ) obtint à son tour la reconnaissance professionnelle et devint, en mars 1992, une corporation professionnelle à titre réservé, la CPTIAQ.

Depuis le milieu des années 70, on note une tendance des traducteurs à se regrouper en fonction de leurs domaines de spécialisation. Outre les sociétés provinciales, il y a une association de traducteurs littéraires, deux associations d'interprètes en langage visuel, une association des écoles de traduction (ACET), etc. Pour sa part, la CPTIAQ a créé des sections distinctes pour les terminologues, les interprètes de conférences et les traducteurs judiciaires. D'autres groupements rassemblent les traducteurs spécialisés en éducation, en santé ou travaillant dans l'industrie pharmaceutique. En 1987 fut fondée, à l'instigation de Judith Woodsworth, une société savante de traductologues, l'Association canadienne de traductologie (ACT), la première du genre au monde. Son principal objectif est de promouvoir et de diffuser la recherche en traduction et dans les domaines connexes.

En somme, à la dissociation et à la spécialisation des fonctions en milieu de travail a correspondu une spécialisation des groupements professionnels. Cette spécialisation est révélatrice de la grande diversité des services de traduction et d'interprétation offerts au pays et du souci de professionnalisme des spécialistes qui exercent ces métiers.

PUBLICATIONS. Terre d'élection de la traduction et des sociétés professionnelles, le Canada est aussi le pays des publications dans ce domaine. Depuis 1940, un nouveau périodique (revue, magazine, bulletin) de traduction, d'interprétation ou de terminologie y a vu le jour tous les deux ans en moyenne. Au nombre des revues savantes, mentionnons *Meta* (1955-), publiée par les Presses de l'Université de Montréal, et la revue *TTR* (1988-), organe officiel de l'ACT. Parmi les revues professionnelles et littéraires, citons *L'Actualité terminologique* (1968-), *Ellipse* (1969-), *Terminogramme* (1979-), publié par l'OLF, et le magazine de la CPTIAQ, *Circuit* (1983-). Cette publication a remporté en 1990 le premier prix de la FIT décerné à la meilleure revue publiée par l'une des sociétés membres de cette fédération. Tout comme pour les associations de traducteurs, on note que le contenu des périodiques de traduction a tendance à se spécialiser.

Ce qui vient d'être dit des périodiques s'applique également à la production d'ouvrages. Jusqu'aux années 60, les traducteurs, dont Sylva Clapin, Léon Gérin, Léon Lorrain, Pierre Daviault, Hector Carbonneau, firent surtout paraître des ouvrages correctifs, des lexiques et des dictionnaires bilingues. Depuis 1970, il se publie en outre des ouvrages d'un genre nouveau, en particulier des manuels de traduction et de terminologie. À titre d'exemples, mentionnons les apports d'Irène de Buisseret (*Guide du traducteur*, 1972, réédité sous le titre *Deux langues, six idiomes*, 1975); Geoffrey Vitale, Michel Sparer et Robert Larose (*Guide de la traduction appliquée*, I: 1978, II:1980); Robert Dubuc (*Manuel pratique de terminologie*, 1978); Jean Delisle (*L'Analyse du discours comme méthode de traduction*, 1980, *La Traduction raisonnée*, 1993); Guy Rondeau (*Introduction à la terminologie*, 1981); Claude Bédard (*La Traduction technique*, 1986); Robert Larose (*Théories contemporaines de la traduction*, 1989). L'histoire de la traduction est un autre champ d'études que semblent affectionner les traductologues canadiens, comme en font foi les quelques titres suivants : Louis G. Kelly (*The True Interpreter*, 1979); Paul A. Horguelin (*Anthologie de la manière de traduire*, 1981); Jean Delisle (*Bridging the Language Solitudes*, 1984,

Translation in Canada, 1534-1984, 1987, *The Language Alchemists*, 1990); Annie Brisset (*Sociocritique de la traduction. Théâtre et altérité au Québec, 1968-1988*, 1990). Il reste que les ouvrages à caractère pédagogique sont les plus nombreux et cela s'explique par l'importance qu'a prise la formation des traducteurs depuis la fin des années 60.

FORMATION. La traduction professionnelle s'enseigne depuis 1936 à l'Université d'Ottawa, 1943 à l'Université McGill (Montréal) et 1951 à l'Université de Montréal. Le pionnier dans ce domaine fut le traducteur, journaliste et homme de lettres Pierre Daviault. Alors qu'il était traducteur parlementaire, il proposa au recteur de l'Université d'Ottawa de créer un cours de traduction professionnelle, cours qu'il donna pendant 27 ans. On doit aussi à ce maître traducteur, qui dirigea le Bureau des traductions de 1955 à 1964, de nombreuses publications en histoire de la traduction et en lexicographie, dont *Langage et traduction* (1961).

Pour leur part, Jean Darbelnet (1904-90) et Jean-Paul Vinay (1910-), par la publication de leur désormais célèbre *Stylistique comparée du français et de l'anglais* (1958), ont apporté une contribution inestimable à l'enseignement de la traduction, et cet apport déborde depuis longtemps les frontières nationales. Ces pédagogues sont à l'origine de ce que Jean-Paul Vinay lui-même appelait «l'école canadienne de la traduction» (Vinay 1957: 148). Les traducteurs et terminologues appartenant à cette école ont en commun de rester près des réalités concrètes du langage, répugnent à se maintenir dans les abstractions et estiment que «la principale raison d'être d'une [théorie de la traduction] adéquate est de faciliter l'acte de traduction (Vinay, 1975: 17)».

À l'Université de Montréal, la Section de traduction, alors dirigée par André Clas, inaugure en 1968 le premier programme complet de trois ans conduisant à une licence en traduction, licence qui ne tarda pas à se transformer en baccalauréat spécialisé. Les années 70 ont été celles de la pédagogie de la traduction. D'un bout à l'autre du pays, mais surtout au Québec et en Ontario, sont apparus des programmes universitaires de formation de traducteurs. Entre 1968 et 1984, un nouveau programme de traduction voit le jour tous les ans, un nouveau baccalauréat tous les deux ans et une nouvelle maîtrise tous les quatre ans. On évalue à plus de mille cinq cents le nombre d'étudiants inscrits à ces divers programmes.

L'essor fulgurant qu'a connu l'enseignement de la traduction depuis la fin des années 60 s'est reflété dans les nombreuses publications à caractère didactique, mais aussi dans le nombre impressionnant de colloques et congrès ayant porté en tout ou en partie sur ce thème. C'est le 5 novembre 1955, à Montréal, que les traducteurs canadiens ont tenu leur tout premier congrès général. Depuis ces assises historiques, ils ont organisé en moyenne de trois à cinq congrès, colloques, séminaires ou rencontres diverses par année.

Le grand nombre de sociétés professionnelles, de publications spécialisées, de programmes de formation et de colloques annuels témoigne du dynamisme qui anime les milieux de la traduction au Canada. Il convient de souligner, en outre, l'esprit de coopération qui a toujours régné entre les associations professionnelles, les traducteurs de métier et les professeurs de traduction des universités. Cette coopération «tripartite» s'est révélée des plus productives pour la conception

d'aides à la traduction, l'élaboration de programmes de traduction automatique, la création de banques de terminologie, l'adaptation des programmes de formation en fonction des besoins du marché, le perfectionnement professionnel et autres activités de même nature. Cet esprit de collaboration est solidement ancré dans la tradition canadienne et, sans lui être exclusif, imprègne toutes les réalisations des traducteurs canadiens.

LA TRADUCTION LITTÉRAIRE. Bien que le Canada soit officiellement bilingue, le volume de la traduction littéraire y est infime comparé à la masse des textes pragmatiques qu'on y traduit. Selon *L'Index Translationum* (1986), la Hollande publie onze fois plus de traductions littéraires que le Canada, la Suède, six fois plus, la Finlande et le Portugal, deux fois plus. On a tendance au Canada à englober sous la désignation «traduction littéraire», outre les romans, la poésie, le théâtre et les essais, les œuvres appartenant aux arts et aux sciences humaines. En fait, on peut dire que le genre est apparu vers 1960. «Aucun roman canadien-anglais d'envergure ne fut traduit avant 1960 (Stratford 1977: xiii).» Avant cette date, le pays n'avait guère produit plus d'une soixantaine de titres (principalement le récit des explorateurs et des voyageurs français), dont la moitié fut traduite et publiée à l'étranger (Angleterre, États-Unis, France).

L'essor relatif qu'a connu la traduction littéraire depuis lors peut s'expliquer d'abord par le programme de subvention du Conseil des Arts (1972), puis par la multiplication de maisons d'édition spécifiquement québécoises et canadiennes-anglaises et, enfin, par la création de l'Association des traducteurs littéraires (1975). Ce regroupement a eu pour effet de révéler les traducteurs littéraires à eux-mêmes et de faire naître parmi eux ce que Philip Stratford (1977: xvii) appelle une sorte d'«identité collective». Encore très peu d'entre eux, cependant, vivent uniquement de la traduction littéraire. La plupart sont universitaires, fonctionnaires, journalistes, traducteurs salariés dans des entreprises ou pigistes. Sheila Fischman (1937-) est l'exception, elle qui, en quinze ans, a traduit en anglais plus de trente titres et prêté sa voix aux meilleurs auteurs québécois, dont A. Hébert, M.-C. Blais, M. Tremblay, J. Poulin, V.-L. Beaulieu, Y. Beauchemin et R. Carrier.

L'aspect économique n'est donc pas étranger au faible volume des traductions littéraires. Les tarifs consentis aux traducteurs du secteur commercial ou administratif sont le double du tarif maximum pratiqué par le Conseil des Arts, soit dix cents le mot en 1993. Au début, il n'était que de cinq cents le mot. Par ailleurs, le programme de subventions du Conseil a incité plusieurs éditeurs à créer des collections de traduction. La première en date est celle de la maison d'édition montréalaise Le Cercle du Livre de France (aujourd'hui les Éditions Pierre Tisseyre) qui, en 1973, lança la «Collection des Deux Solitudes», dont le nom est inspiré du titre du roman de Hugh MacLennan *Two Solitudes* (1945). Ces deux solitudes sont les deux principaux groupes linguistiques, les francophones et les anglophones, qui cohabitent au pays, mais sans vraiment se connaître. Un des objectifs du programme fédéral d'aide à la traduction est précisément de permettre aux Canadiens, par le biais de la littérature, de s'ouvrir sur l'autre solitude et d'apprendre à mieux la connaître. La maison d'édition Québec-Amérique a inauguré à son tour en 1989 la collection «Littérature d'Amérique». Les éditions Boréal publient aussi beaucoup de traductions. Du côté

anglais, ce sont surtout les petits éditeurs qui sont les plus actifs dans ce domaine : Harvest House, House of Anansi, New Press, Porcépic, Exile, Coach House, Talonbooks, Tundra, Guernica et Ne Press.

En poésie, la revue *Ellipse* (1969) publie dans un même numéro des traductions de poèmes de deux poètes, l'un francophone, l'autre anglophone. Cette revue a fait connaître un grand nombre de poètes québécois et canadiens-anglais et a contribué à la constitution d'un groupe de plus en plus nombreux de traducteurs de poésie, au nombre desquels figurent en bonne place John Glassco (1909-81), Frank R. Scott (1899-1985), D. G. Jones, Jacques Brault, Judith Cowan, Robert et Charlotte Melançon, Jean Antonin Billard, Arlette Francière, Kathy Mezei.

Dans les années 70, le nombre de livres traduits a doublé tous les cinq ans. Jusqu'aux années 80, il y a toujours eu à peu près deux fois plus de traductions littéraires (au sens restreint) du français vers l'anglais que l'inverse. Les statistiques pour 1977 sont les suivantes : F → A : 380 titres; A → F : 190. Cinq ans plus tard, l'écart s'était rétréci : F → A : 550; A → F : 400. Les trois quarts de toutes les traductions littéraires publiées au pays l'ont été depuis 1972, et plus de quatre-vingts pour cent des traductions sont subventionnées.

En 1974, le Conseil des Arts a créé un prix de 2 500 \$ destiné aux deux meilleures traductions de l'année, l'une en français, l'autre en anglais. Ce prix, d'une valeur de 5 000 \$ à partir de 1976, est aujourd'hui un des Prix littéraires du Gouverneur général. Parmi les lauréats de cette distinction prestigieuse citons les noms de Jean Paré, Sheila Fischman, Yvan Steenhout (tous trois l'ont obtenue deux fois), Patricia Claxton, Ray Ellenwood, Colette Tonge, Frank Scott, Gilles Hénault, Philip Stratford, Charlotte Melançon et Jane Brierly. Pour sa part, l'Association des traducteurs littéraires a créé en 1981 le Prix John Glassco à la mémoire de cet éminent écrivain et traducteur. Ce prix couronne chaque année une œuvre qui constitue pour le traducteur une première traduction littéraire publiée sous forme de livre.

En ce qui concerne l'adaptation théâtrale, deux pièces canadiennes-anglaises seulement ont été traduites avant 1970 et très peu par la suite. Cela s'explique d'une part par le dynamisme dont font preuve les auteurs dramatiques québécois (qui sont assez rapidement traduits en anglais) et, d'autre part, par le fait que les milieux québécois du théâtre préfèrent adapter des pièces d'auteurs américains, anglais, russes ou italiens. Suivant le courant de la nouvelle dramaturgie amorcé en 1968 par Michel Tremblay, la montée du nationalisme au Québec et l'avènement d'une langue qui se voulait typiquement «québécoise», les adaptateurs québécois ont eu tendance à naturaliser le théâtre étranger en faisant parler «à la québécoise» les personnages de Shakespeare, Tchekhov, O'Neill, Lorca, Brecht et Goldoni. À travers leurs traductions, ils s'employaient à proclamer le fait québécois au lieu de s'effacer et de servir l'œuvre étrangère (Brisset 1990).

Enfin, on ne peut passer sous silence la réflexion originale, intense, voire «avant-gardiste» des traductrices féministes. Celles-ci se rencontrent fréquemment dans des colloques ou lors de tables rondes et publient, conjointement avec les écrivaines qu'elles traduisent, des collectifs ou des numéros thématiques de revues comme *Tessera*. Les œuvres traduites ont toutes en commun d'appartenir à une idéologie précise : le féminisme. Les traductions se font majoritairement du

français vers l'anglais, les romancières, poètes ou théoriciennes féministes québécoises (N. Brossard, L. Bersianik, L. Gauvin, F. Théoret, M. Gagnon, J. Marchessault) étant traduites par leurs collègues canadiennes-anglaises. Susanne de Lotbinière-Harwood (1991), Barbara Godard, Kathy Mezei, Marlene Wildeman, Fiona Strachan, Yvonne Klein, Gail Scott figurent au nombre des principales représentantes de l'approche féministe de la traduction au Canada.

En somme, si la traduction a été, sous sa forme orale, l'interprétation, le premier métier exercé au pays au lendemain de sa découverte en 1534, la traduction littéraire, elle, ne remonte guère à plus d'une quarantaine d'années, et existe en grande partie grâce à l'oxygène des subventions gouvernementales. Néanmoins, le dynamisme dont fait preuve la centaine de traducteurs littéraires n'a d'égal que la vigueur qui caractérise l'ensemble de la profession au Canada, pays qui se classe incontestablement au rang des grands pays traducteurs.

Bibliographie

Brisset, A. (1990) *Sociocritique de la traduction. Théâtre et altérité au Québec (1968-1988)*, Montréal: Le Préambule/Balzac.

Biron, H. (1969) 'Godefroy de Vieuxpont, Joseph', in *Dictionary of Canadian Biography*, vol. II, Toronto: University of Toronto Press.

Brunet, M. (1969) *Les Canadiens après la Conquête (1759-1775), vol. I, De la Révolution canadienne à la Révolution américaine*, Montréal: Fides.

Delisle, J. (1984) *Bridging the Language Solitudes. Growth and Development of the Translation Bureau of the Government of Canada 1934-1984*, Ottawa: Department of Supply and Services.

Delisle, J. (1987) *Translation in Canada, 1534-1984*, Ottawa: University of Ottawa Press.

Delisle, J. (1990) *The Language Alchemists. Société des traducteurs du Québec 1940-1990*, Ottawa: University of Ottawa Press.

Ellipse (1977) [Special Issue 21] 'The Translation of Poetry'.

Erasmus, P. (1976) *Buffalo Days and Nights*. As told to Henry Thompson. Introduction by Irene Spry, Calgary: Glenbow-Alberta Institute.

Fardy, B. D. (1984) *Jerry Potts, Paladin of the Plains*, Langley: Mr. Paperback.

- Harper, K. (1983) 'Writing in Inuktitut: An Historical Perspective', *Inuktitut* 53: 2-35.
- Inuktitut* (1983) 'Writing Systems and Translations' [Special Issue 53], Ottawa: Minister of Indian Affairs and Northern Development.
- La Bossière (ed.) (1983) *Translation in Canadian Literature*, Ottawa: University of Ottawa Press.
- Lotbinière-Harwood, S. (1991) *The Body Bilingual. Translation as a rewriting in the feminine*, Toronto: The Women's Press.
- Margry, P. (ed.) (1883) *Découvertes et établissements des Français dans l'ouest et dans le sud de l'Amérique septentrionale (1614-1754)*, vol. 5, Paris: D. Jouast.
- McLean, J. (1890) *James Evans, Inventor of the Syllabic System of the Cree Language*, Toronto: Methodist Mission Rooms.
- Meta* (1977) [Special Issue 22(1)] 'The History of Translation in Canada'.
- Shipley, N. (1966) *The James Evans Story*, Toronto: The Ryerson Press.
- Simon, S. (1989) *L'Inscription sociale de la traduction au Québec*, Québec: Office de la langue française.
- Stratford, P. (1977) *Bibliography of Canadian Books in Translation: French to English and English to French*, Ottawa: HRCC.
- Toye, W. (ed.) (1983) *The Oxford Companion to Canadian Literature*, Oxford: Oxford University Press.
- Vinay, J.-P. (1957) 'Peut-on enseigner la traduction?', *Translators' Journal* 2(4): 141-148.
- Vinay, J.-P. (1975) 'Regards sur l'évolution des théories de la traduction depuis vingt ans', *Meta* 20(1): 7-27.

Ce texte est paru en version anglaise sous le titre «Canadian Tradition» dans Mona Baker (dir.) *Routledge Encyclopedia of Translation Studies*, Londres / New York, Routledge, 1998, p. 356-363.